

AU TÉMISCAMINGUE

**UNE COOPÉRATION POUR
L'AMÉLIORATION DES
SOINS DE SANTÉ**

À l'instar de plusieurs régions du Québec, le Témiscamingue est confronté aux départs de certains de ses médecins vers d'autres lieux et à la difficulté d'en recruter de nouveaux. Il est ainsi difficile pour la population d'avoir accès à un médecin de famille et à des services de santé adéquats. Par ailleurs, les médecins présents sur le territoire ont déjà émis le souhait d'être regroupés sous un même toit pour la pratique en cabinet de façon à contrer l'isolement professionnel et offrir un lieu où on pourrait réaliser des transferts d'expertise pour les plus jeunes médecins.

Compte tenu de la nécessité d'attirer de nouveaux médecins et de retenir ceux en place au Témiscamingue, des intervenants et des partenaires provenant de plusieurs domaines d'activités se sont rencontrés et ont fait le choix de s'engager dans un processus menant à la construction d'une bâtisse attrayante et chaleureuse, qui offrira aux médecins la possibilité de se concentrer sur une offre de services de santé de qualité, dans une atmosphère de travail agréable et des locaux complètement équipés.

Une coopérative de solidarité santé regroupe des conditions favorisant les transformations sociales et l'amélioration de la

* Organisateur communautaire, CSSS Lac-Témiscamingue

santé de notre population. Elle possède des attraits certains pour le recrutement et la rétention des ressources médicales sur notre territoire tout en encourageant la participation démocratique, l'égalité et la gestion collective.

La Coopérative de solidarité permet de regrouper différentes personnes, organismes, entreprises, médecins ayant à cœur une même cause, dans un esprit de solidarité. Ainsi, son assemblée générale réunit des gens qui désirent utiliser les services (membres utilisateurs-population), des locataires de la coop (membres utilisateurs-locataires) et toute autre personne ou société intéressée à soutenir la réalisation de la coopérative (membres de soutien).

Le 31 janvier 2007 plus de 125 des 1, 700 membres utilisateurs participaient à son assemblée générale de fondation en élisant le premier conseil d'administration. Sa première responsabilité est de permettre à la population d'avoir accès à des services de santé de qualité, continus et en quantité suffisante pour nos membres et la population du territoire ainsi qu'à attirer et retenir des médecins au Témiscamingue.

La coopérative a comme mission de constituer une force représentative ayant comme but la satisfaction des besoins de ses membres en matière de santé. Celle-ci ne désire pas être le lieu d'hébergement de différents services professionnels qui sont déjà comblés par des entreprises privées telles: les pharmacies, les bureaux de dentistes ou autres services. La nouvelle Coopérative de solidarité santé du Lac-Témiscamigue sera une propriété collective, qui s'enracinera dans la communauté témiscamiennne. Elle veut soutenir et développer des projets présentant un intérêt pour le bien-être sociosanitaire de la communauté avec une approche préventive de la santé dans le but d'améliorer les habitudes et la qualité de vie de ses membres et de la population de son territoire.

Dans ses opérations courantes, elle aura comme partenaires principaux le Groupe de médecine familiale (GMF) et le Centre de santé et de Services sociaux (CSSS) du Lac-Témiscamingue, avec lesquels elle veillera à favoriser l'accès à un médecin de famille et à des services de santé de qualité.

Elle continuera de bénéficier du soutien technique ou financier de la Coopérative de développement régional de l'A-T, de la direction de la Santé Publique de notre Agence, du Centre de santé et de services sociaux du-Lac-Témiscamingue, des médecins pratiquant sur le territoire du CSSSLT, de la MRC de Témiscamingue, des Caisses populaires Desjardins du Témiscamingue, de la Société de Développement du Témiscamingue qui sont nos partenaires de la première heure.

Ils se sont tous impliqués avec ou au sein de notre conseil d'administration provisoire d'avril 2005 à janvier 2007 et ils continuent d'y jouer un rôle déterminant dans la réalisation de nos objectifs communautaires.

Une campagne de financement pour une mobilisation sociale

À l'automne 2005, une équipe de bénévoles et la direction du Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue lançaient la campagne de financement «À votre santé!», afin de permettre l'acquisition d'un scanner et le démarrage d'une coopérative santé. En leur offrant des équipements modernes et des locaux adéquats en vue de faire émerger éventuellement un groupe de médecins de famille (GMF), l'objectif principal de la campagne était donc de se donner des moyens facilitant le recrutement et la rétention des médecins au Témiscamingue.

Le 15 décembre 2005, à l'aube d'une nouvelle année, la population témiscamienne apprenait que la campagne de financement, dépassait son objectif de 600 000 \$ et que la Coop santé comptait déjà 1500 membres. Des 736 000 \$ amassés dans le milieu, plus de 400 000 \$ seront consacrés à la mise de fonds pour la construction de la Coop santé. En outre, lors de cette campagne de financement, nous avons bénéficié de l'apport financier de plus de 100 donateurs de plus de 250 \$, alors que plusieurs médecins ont également contribué financièrement en toute solidarité.

Au-delà des contributions monétaires, il est souhaité de bénéficier de l'expertise de ces derniers au sein de notre conseil d'administration par l'élection d'un représentant ou d'une représentante des membres utilisateurs-locataires.

En décembre 2006, la Commission scolaire Lac-Témiscamingue a également contribué en faisant don d'un terrain situé à l'arrière du Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue, sur la rue Dollard, pour la construction de la future clinique médicale coopérative. Si les prochaines étapes se déroulent bien, l'ouverture de la coopérative de solidarité santé et l'accréditation du GMF sont prévues pour l'automne 2007. À moyen terme, la Coopérative de solidarité santé du Lac-Témiscamingue veut atteindre son objectif de combler 12 bureaux de consultation en location exclusive ou partagée, en plus d'accueillir des résidents et stagiaires en médecine.

Une combinaison gagnante: la coopérative et le GMF

L'élément novateur dans ce projet est sans nul doute la volonté d'héberger le GMF dans la coopérative de santé. Un comité de médecins, accompagné par le CSSS du Lac-Témiscamingue, vise l'accréditation d'un Groupe de méde-

cine familiale au Témiscamingue (GMF). Le GMF est une organisation composée de médecins qui travaillent ensemble et en étroite collaboration avec des infirmières et autres professionnels de la santé et des services sociaux.

L'implantation d'un GMF au sein de la Coopérative de solidarité santé du Lac-Témiscamingue converge avec les objectifs de celle-ci et répond à plusieurs éléments problématiques : l'accessibilité à un médecin de famille pour toute la population, la prise en charge globale des personnes inscrites, le suivi du dossier médical et la complémentarité des services de santé et des services sociaux. Le GMF travaillera ainsi de concert avec le CSSS du Lac-Témiscamingue dans l'offre de service à la collectivité.

Dans la demande d'accréditation du GMF, le MSSS devra tenir compte de la lourdeur de tâche de médecins résidents au Témiscamingue. Ils doivent entre autres assurer une garde 24/7 au service d'urgence, en obstétrique, suivi hospitalier et maintenir des services médicaux de proximité sur un territoire rural immense composé de 17 collectivités locales dont 8 d'entre elles ont des points de chute de services sociaux et de santé.

À ce sujet, nos médecins veulent que la prise en charge soir, nuit et fins de semaines demeure la responsabilité de la garde médicale de l'urgence puisqu'on y retrouve déjà quatre médecins de garde sur seize à tour de rôle en service à l'urgence et que quatre autres médecins qui ne font pas de pratique externe de par leur spécialisation.

Ce genre de proposition a été accepté à Mont-Joli en Gaspésie et chez nous à Témiscaming. La différence est que pour nous à Ville-Marie la proposition de GMF est hors établissement puisque ce dernier intégrera les locaux de

notre coopérative de santé. Voilà un volet à reconnaître par le MSSS dans l'accréditation des GMF avec formule coopérative, particulièrement en milieu rural.

La contribution du RUIS McGill au niveau des infrastructures de la coop santé et de la formation des étudiants en médecine sur notre territoire

Depuis 2003, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a doté les quatre facultés de médecine d'un plus grand pouvoir en ce qui a trait à l'organisation et à la prestation des soins de santé tertiaires dans la province. Le nouveau plan du gouvernement du Québec répartit la province en quatre réseaux, chacun étant desservi par l'une des quatre facultés de médecine, soit celle de l'Université McGill, celle de l'Université de Montréal, celle de l'Université de Sherbrooke et enfin, celle de l'Université Laval. Ces réseaux offrent des services cliniques tertiaires, d'enseignement et de recherche qui sont coordonnés par la faculté de médecine, ainsi que par ses hôpitaux d'enseignement affiliés. Dans le cas de McGill, il s'agit du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), de l'Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis, du Centre hospitalier St. Mary's et de l'hôpital Douglas.

Le CSSS du Lac-Témiscamingue et le conseil d'administration de la Coop Santé ont développé un projet visant à accueillir des résidents du RUIS McGill, permettant par le fait même de financer une partie de la construction de la Coop Santé en même temps qu'assurer l'apport de jeunes médecins qui décideront peut-être de s'installer chez nous. La demande a récemment été approuvée par RUIS McGill et deux bureaux de consultation et un espace de travail seront donc consacrés à ce projet pour l'aménagement de la clinique. En contrepartie, le GMF et le CSSS s'engagent à

superviser des stagiaires en médecine à même ses effectifs médicaux et ses installations. Le projet a été déposé pour le 31 mai 2006.

Une entente pour confirmer la participation financière du RUIS McGill nous semble acquise et la teneur des investissements sont de l'ordre d'environ 133 300 \$. Il faut notamment établir le nombre d'années pendant lesquelles les résidents en médecine utiliseront les locaux de la Coop santé, dans le but de pouvoir les rentabiliser avec d'autres services professionnels si nécessaire. En effet, cette contribution ne sera pas récurrente et mis à part quelques frais liés à la supervision des médecins et au logement, les résidents n'auront pas à payer de frais de location pour les espaces qu'ils occuperont.

Gratuité des services médicaux, égalité d'accès, adhésion des médecins aux valeurs démocratiques

La démarche de clinique coopérative en cours veut donc favoriser l'implantation d'une clinique médicale coopérative partenaire d'un GMF et de la population locale, avec à son bord une dizaine de médecins qui s'engageront à desservir tout le territoire du CSSSLT sans contributions autres des membres que le 10,00 \$ pour une carte de membre à vie des 100 membres actuels. La Coop sera accessible à tous membres et non membres sans privilège et le membership se complétera au fur et à mesure de son existence.

La population et les membres de soutien se sont d'ailleurs déjà engagés en contribuant lors de la campagne de financement conjointe «À votre santé» pour l'achat d'un scanner et l'aide au démarrage du projet de clinique coopérative de santé en octobre 2005 pour un montant de 735 000 \$ dont plus de 400 000 \$ servira à l'aménagement du terrain et à la

construction des locaux de la Coopérative de solidarité santé du Lac-Témiscamingue

Nous insistons sur l'importance d'adapter la formule GMF au modèle de clinique coopérative, et ce, particulièrement en milieu rural en autorisant chez nous que la prise en charge soirs, nuits et fins de semaine demeure la responsabilité de la garde médicale de l'urgence. Sur le territoire du CSSSLT, avec un plan d'effectifs au maximum à 17 médecins, le GMF peut générer de 12 000 à 15 000 inscriptions pour des services médicaux à des citoyens qui résident dans plus de 17 collectivités locales.

Cette demande de souplesse dans l'application de la formule GMF s'ajoute donc aux 5 recommandations du conseil québécois de la coopération et de la mutualité que l'on retrouve à la page 19 de son mémoire déposé à la commission parlementaire des affaires sociales portant sur le document, «Garantir l'accès, un défi d'équité d'efficience et de qualité».

Le but de cet article est d'ailleurs de partager notre expérience et de bonifier un cadre de référence clair et respectueux des valeurs démocratiques, d'égalité d'accès et de gratuité des services médicaux pour toute la population du Québec et cela à partir du modèle coopératif. Un défi de taille que nous devons tous relever.

En effet, nous pouvons tous et toutes y contribuer et signifier clairement à notre population, à nos dirigeants d'entreprises ainsi qu'à nos gouvernements que la gratuité des services médicaux et de la prévention des maladies doit être assurée également en milieu coopératif. L'apport de nos différents paliers de gouvernement, du MSSS, des agences de santé et des CSSS en terme de programmes et services

gratuits demeure des contributions qui garantiront dans nos coopératives de santé l'accès à la santé pour tous !

Un premier volet prévention de la Coop santé

En complémentarité à la clinique médicale, un deuxième volet de services préventifs par l'aménagement d'un centre d'activité physique en est à l'étude de viabilité. Ce volet vise à offrir les infrastructures et services permettant à la population d'intégrer l'activité physique à son mode de vie et ainsi améliorer la santé témiscamiennne à long terme. Notons ici qu'il s'agit d'un service inexistant à ce jour sur le territoire du Témiscamingue.

Une partie au sous-sol a été réservée aux plans du bâtiment, où pourrait éventuellement être aménagée une salle d'entraînement physique, pouvant accueillir de 10 à 15 personnes à la fois.

Cette salle d'entraînement pourrait offrir les services suivants: la disponibilité d'un spécialiste de l'activité physique, l'aménagement d'un coin lunch santé, d'une salle de danse, d'un endroit réservé à l'exercice cardiovasculaire ainsi qu'à la musculation. Éventuellement, d'autres services seraient graduellement intégrés au projet, comme une halte-garderie pour les jeunes parents et des activités sportives en groupe (ex. : yoga, danse...).

La Coop santé a deux objectifs bien précis dans ce projet, celui de servir les professionnels de la santé qui désirent faire un suivi avec leurs patients puis à la fois servir la population qui a à cœur sa santé physique, dans l'optique de contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie. La clinique médicale coopérative est essentielle, mais la Coop santé veut également contribuer à la prévention avec la colla-

boration de ses partenaires en santé: (alimentation, activité physique, style de vie sain, etc.).

Nous savons que les gens ont donné généreusement lors de la campagne de financement «À votre santé» et qu'ils ont donné pour une clinique médicale et non pour une salle d'entraînement. Un plan d'affaires distinct est donc en préparation pour ce volet centre d'entraînement, afin que la viabilité de ce service soit clairement démontrée par les revenus tirés des abonnements aux différentes activités, alors que celle du volet clinique médicale doit l'être grâce aux revenus de location des médecins et la mise de fonds recueillie auprès de la population.

Des projets collectifs possibles grâce à un partenariat basé sur un fort sentiment d'appartenance lié à l'instinct de survie d'un territoire. Mais à quelles conditions ?

Il existe encore au Témiscamingue un fort sentiment d'appartenance au territoire et depuis plus de vingt ans il s'est développé un réel partenariat entre les institutions, les organismes communautaires, les organismes de développement, les collectivités locales et la population.

Je pense humblement que l'organisation communautaire au CSSSLT y est pour quelque chose et qu'il est impératif de maintenir sa contribution en ce sens. Les relations partenariales sur le territoire du CSSSLT sont d'une richesse inestimable et nous souhaitons qu'elles soient durables et renouvelables.

Un certain nombre de conditions viennent faciliter le travail de développement de notre territoire rural au Témiscamingue :

1. La démarche de planification stratégique territoriale et la tenue des États Généraux témiscamiens 2002-2004, en mobilisant les acteurs de plus de 25 secteurs d'activités et les 20 collectivités locales de la MRC, sont des éléments majeurs dans le développement du Témiscamingue. Nous sommes particulièrement fiers d'y avoir consacré le temps nécessaire dès la signature du pacte rural 2002-2007. Le plan d'action territorial rendu public en décembre 2005 en est l'aboutissement concret et il me semble que cette démarche est pour nous une source d'inspiration constante. Ce processus de planification stratégique territoriale a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation lors du colloque international de Villes et Villages en Santé tenue à Ste-Adèle en octobre 2006.
2. Animer par cet esprit de coopération et ces relations de confiance développées au cours des ans, nous travaillons ensemble actuellement à conventionner ce partenariat localement pour en assurer la pérennité assurant ainsi avec l'aide du programme I.D.C du Secrétariat aux coopératives du Canada, le développement de projets communautaires et coopératifs, tel que la Coopérative de santé du Lac-Témiscamingue pour le bénéfice de notre population.
3. En 2007-2008 nous espérons profiter pleinement du processus de mobilisation des partenaires de santé et des services sociaux qui nous est offert entre autres par les projets cliniques des CSSS en nous assurant entre autres localement d'en faire un processus démocratique qui respecte les valeurs du mouvement coopératif, du mouvement communautaire autonome ainsi que les tables de

concertation misent en place avec les partenaires pour assurer un réel partenariat d'égal à égal.

4. Convenir d'abord ensemble d'éviter de fragiliser nos relations en précipitant nos processus de travail et reprenons ensemble collectivement le contrôle de nos agendas dans le développement des projets.
5. Garder le cap en prenant le temps d'échanger régulièrement sur nos visions, nos orientations et nos valeurs et réalisons progressivement des ententes partenariales signées dans le respect et l'équité.
6. Le respect de plus de 20 ans de travail de partenariat sur le territoire du CSSSLT est certainement un gage de succès pour tous les partenaires. □